

DEMANDE D'ADHESION A

L'ASSOCIATION DES CHASSEURS DE GIBIER D'EAU

D'ILLE et VILAINE (Domaine Public Maritime)

Afin de sensibiliser les lauréats à l'examen du permis de chasser à la pratique de la chasse du gibier d'eau, l'ACGEIV leur offre une CARTE GRATUITE pour la saison suivant l'obtention.

Pour en bénéficier et recevoir cette carte, à partir du 1° juillet adresser à l'ACGEIV :

1. Ce document avec tous les champs remplis
2. Une photocopie de votre permis de chasser ou l'attestation de celui-ci
3. 2 timbres poste



Nom :

Prénom :

Adresse complète : N° Rue :

Code Postal : Commune :

Numéro de téléphone :

Adresse mail :

Lauréat de l'examen du permis de chasser en date du :passé à
.....

Sollicite son adhésion à votre association et s'engage à en respecter rigoureusement son Règlement Intérieur, qui me sera adressé avec ma carte de membre ainsi que la feuille de prélèvement à retourner obligatoirement à la fin de la saison de chasse.

Fait à Le :

Signature (obligatoire) :

A adresser à Mr Eric Gohin, Trésorier ACGEIV, 14 Lande Chauve 35610 Pleine Fougères
Joignable au 06 78 16 46 43 ou par mail : tresorerie@acgev.fr

NB : le service de la revue « La Sauvagine » n'est pas compris dans l'offre ci-dessus.